

Fiche technique
dassoCTECH®
Soffite / Plafond / Bardage



Référence	Dimension
ESO12-100-5TG-PSS	1850*100*12mm

Description du produit

Bambou fusionné à rainure unique sur le bord pour utilisation comme planche de départ pour soffite ou comme planche de clôture, rainure et languette assortie à l'extrémité. Le bambou fusionné est un matériau composé de 87% de fibres naturelles de bambou et de 13% de résine phénolique par la technologie brevetée de dasso.

Spécifications techniques et tolérances du produit

Spécifications Propriétés	Longueur/mm	Largeur/mm	Épaisseur/mm	R&L profondeur/mm
Tolérances	±0,5	±0,2	±0,15	±0,1

Propriétés Physiques	Standard
Densité	1,1-1,3 g/cm3
Taux d'humidité	8%-12%
Dureté	79,2N/mm ² (DIN EN 1534)
Réaction au feu	Class B s1 d0 (EN13501)
Résistance à la flexion	73,8N/mm ² (DIN EN 408)
Module d'élasticité	16700N/mm ² (DIN EN 408)
Taux de dilatation - épaisseur	4% (DIN EN 15534-1)

Taux de dilatation - largeur	0,6% (DIN EN 15534-1)
Déformation	≤6mm and la quantité est inférieur à 10%.
Effet Banane	≤ 1mm/m selon la longueur des planches
Nœuds de bambou	Les nœuds sont séparés, la largeur est ≤ 10 mm.
Différence de hauteur	≤0,5mm
Emballage et étiquette	Selon la conception graphique de l’emballage, vérifier l’étiquette

Propriétés Biologiques and Chimiques	Standard
Niveau de résistance aux termites	DC D (EN117)
Durabilité biologique	Classe 1(EN 350: 2016)
Classe d’usage	Classe 4 (EN 350 - EN335)

Stockage

- L’entrepôt doit être bien ventilé, avec une humidité relative de 45 à 75 % à des températures allant de +10 °C (50 °F) à +40 °C (104 °F).
- Ne pas entreposer le produit dans un entrepôt infesté d’organismes nuisibles et/ou inapproprié.
- Laissez les produits dans leur emballage d’origine lorsqu’ils ne sont pas utilisés, couvrez les paquets de haut en bas pour éviter l’influence des événements climatiques et autres dangers environnementaux.
- Stockez le produit à l’horizontale sur le sol avec des semelles de palette sur chaque palette. La palette du bas doit être placée sur une surface plane sur des patins ou des palettes. La hauteur maximale des paquets empilés ne doit pas dépasser 4,5 mètres.
- L’écart entre les cales ne doit pas dépasser 600 mm, avec une distance de début et de fin de la cale depuis le bord du paquet ne dépassant pas 200 mm.